

Programme séminaire

Mardi 8 janvier 2008, de 9h à 16h30 au Palais du Luxembourg

Matin : accueil dès 8h30

9h30 Ouverture des travaux par le sénateur Yves Dauge

9h40 Le mouvement France Initiative s'ouvre à l'international par le président Bernard Brunhes

10h Panorama des politiques publiques en faveur de la coopération économique internationale

- La coopération internationale et les principaux acteurs institutionnels. Annie Ornon de Calan, conseillère au Haut conseil de la coopération internationale (HCCI).
- Les actions des collectivités locales dans le cadre de la coopération décentralisée. Les modalités envisageables de partenariat entre associations et collectivités pour mener des actions de coopération. Antoine Joly, délégué pour l'Action extérieure des collectivités locales (DAECL).
- Le rôle de l'Europe et les programmes mobilisables pour mener des actions de coopération dans le domaine du développement économique.
Intervenants à confirmer.
- La politique française en matière de soutien au développement économique et le rôle de l'Agence française de développement (AFD) *sous réserve.*

Débat avec les participants

Pause

11h45 Table-ronde : Tisser des partenariats avec d'autres organisations au profit des projets de développement économique

Comment s'appuyer sur d'autres partenaires que les acteurs publics (associations, banques, entreprises...) pour conduire des projets à l'étranger ?

Comment partager les bonnes pratiques en matière de coopération économique ?

Avec des représentants de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux de France, de Coordination sud, de l'Agence pour la création d'entreprises, de Développeurs sans frontières.

Déjeuner à 12h30

Soutenir le développement par la création d'entreprise
un enjeu de la coopération internationale

Après-midi



14h Présentation et analyse des premières démarches de création de plateformes à l'étranger

14h15 Souss Massa Drâa Initiative, la première plateforme marocaine

Présentation de la plateforme créée le 4 juillet 2007 à Agadir : origine et méthodologie de montage du projet ; financement et organisation ; rôle de France Initiative, des partenaires marocains et français impliqués ; projet de jumelage avec Nantes Initiative avec l'appui de collectivités dans le cadre de la coopération décentralisée.

Avec Jean-François Gaudot de France Initiative et des représentants de Souss Massa Drâa Initiative, de Nantes Initiative et du Conseil général de Loire-Atlantique

15h Le projet de plateforme à Tenkodogo au Burkina Faso

Méthodologie de coopération mise en place entre Chinon et Tenkodogo, après les missions de juillet et décembre 2007 pour le montage d'une plateforme ; appui du Conseil régional.

Avec des représentants d'Alpha DIL, de l'agence de développement et d'urbanisme du Chinonais (ADUC).

15h30 Débat : Stratégie d'ouverture du modèle « plateforme France Initiative » à l'international

Comment identifier le besoin d'un territoire et accompagner le montage d'une plateforme France Initiative à l'étranger ?

Quelle méthodologie d'intervention définir ?

Quels partenariats mettre en place ? Comment assurer la cohérence du développement territorial ?

Comment tisser des liens durables avec ces « plateformes » à l'étranger ?

Débat introduit par Anne Chatauret, déléguée générale de France Initiative

16h15 Conclusion par Bernard Brunhes

Fin des travaux à 16h30

Séminaire animé par Michel Pinton, vice-président de France Initiative

Séminaire

Mardi 8 janvier 2008, de 9h à 16h30
au Palais du Luxembourg



Soutenir le développement par la création d'entreprise un enjeu de la coopération internationale

Modalités d'inscription

Informations pratiques

- L'envoi du bulletin d'inscription à France Initiative est obligatoire pour pouvoir figurer sur la liste des participants.
- L'entrée au séminaire est gratuite mais **le déjeuner sur place est à votre charge**. Il vous sera demandé de régler sur place la somme de **25 euros** (règlement par chèque ou espèces uniquement ; nous vous remettons un reçu de paiement).
- Pas d'« accueil café » dans l'enceinte du Sénat.

Pour des raisons de sécurité

- Il est impératif de vous munir d'une pièce d'identité et de l'invitation pour être autorisé à entrer au Palais du Luxembourg

